



**Centre Ressource du Développement Durable
Site du 11/19 rue de Bourgogne
62750 – LOOS-EN-GOHELLE**

Marché public de prestations intellectuelles

**Objet du marché : assistance à l'Odema dans l'application de la
méthodologie harmonisée de l'ADEME sur l'observation des déchets
d'activités économiques en région Hauts-de-France**

Questions / Réponses

Question 1

Sur les données 2024 et 2025, plusieurs indicateurs nécessitent A2-t1 et A2-t2-t3 qui ne sont pas demandés. Comment remplir le BPU ? Doit-on prendre en compte le calcul des indicateurs A2 dans le chiffrage des indicateurs qui en découlent ?

Réponse :

Il est attendu que les indicateurs A2-t1 et A2-t2-t3 soient construits en 2024 sur les données 2022 seulement. Ainsi, ces indicateurs serviront de base pour le calcul des autres indicateurs demandés en 2025, 2026 et 2027.

Dans le BPU, le temps alloué au calcul des indicateurs A2 apparaît en 2024. Pour les années suivantes, il convient de chiffrer uniquement le temps nécessaire au calcul des indicateurs listés en considérant l'utilisation des indicateurs A2 calculés en 2024.

Question 2

Les réunions sont-elles à chiffrer en présentiel ou en visioconférence ?

Réponse :

Les réunions se réaliseront en visioconférence.

Question 3

Pourriez-vous confirmer svp que la prestation demandée n'inclut pas la réalisation des enquêtes ITOM, centre de tri DAE et déchèteries professionnelles ?

Réponse :

Nous vous confirmons que les enquêtes ITOM, centres de tri DAE et déchetteries professionnelles sont en dehors du périmètre du marché.